

Les marchés des bois destinés à la pâte

29 août 2024

BIOMASSE (RÉSINEUX ET FEUILLUS)

Destination	Secteurs	Prix net au producteur	Contingent	Diamètre	Longueur
Bois Carthage Saint-Zacharie	Aucune livraison jusqu'à nouvel ordre				

BOIS FRANC (ÉRABLES, HÊTRE, BOULEAUX, FRÊNE)

Destination	Secteurs	Prix net au producteur ¹	Contingent	Diamètre	Longueur
Bois Carthage Saint-Zacharie	Aucune livraison jusqu'à nouvel ordre				
Domtar (Windsor)	L'Islet-Montmagny	49,00 \$/TMH ³	Requis	3 à 28 po	8 pi 4 po, 14 à 16 pi, en longueur (max 24 pi) ⁷

BOIS FRANC (ÉRABLES, HÊTRE) AUCUN FRÊNE

Destination	Secteurs	Prix net au producteur ¹	Contingent	Diamètre	Longueur
Bois de foyer Chaudière-Appalaches	L'Islet-Montmagny	49,00 \$/TMH ²	Aucun	3 ½ à 20 po	8 pi ⁴ , 12 à 16 pi En longueur

BOULEAUX

Destination	Secteurs	Prix net au producteur ¹	Contingent	Diamètre	Longueur
Bois de foyer Chaudière-Appalaches	L'Islet-Montmagny	49,00 \$/ TMH ²	Aucun	3 ½ à 20 po	8 pi ⁴ , 12 à 16 pi En longueur
Cascades Lots-Renversés	Kamouraska	47,30 \$/TMH	Requis	3 ½ à 20 po	8 pi 4 po ⁷

PEUPLIERS (TREMBLE)

Destination	Secteurs	Prix net au producteur ¹	Contingent	Diamètre	Longueur
Cascades Rivière-Bleue	Kamouraska	39,50 \$/TMH	Requis	3 ½ à 20 po	8 pi 4 po ⁷
Domtar (Windsor)	L'Islet-Montmagny	36,50 \$/TMH	Requis	3 à 28 po	8 pi 4 po, 14 à 16 pi, en longueur (max 24 pi) ⁷
Bois Carthage St-Just	Aucune livraison jusqu'à nouvel ordre				

SAPIN ET ÉPINETTES

Destination	Secteurs	Prix usine	Contingent	Diamètre	Longueur
MLM Chipping (Sainte-Anne-de-Madawaska) ⁵	Kamouraska	59 \$/TMH	Aucun	3 à 20 po	8 pi (94 à 98 po)
Twin Rivers – Edmunston ⁶	Kamouraska	57 \$/TMH	Aucun	3 à 20 po	8 pi (94 à 98 po)

TMH (1000 kg), TIV (2000 lb)

¹ Prix net au producteur excluant le transport et le prélevé.

² Aucune carie molle, aucun arbre mort.

³ Non démêlé, carie molle acceptée, arbre sec et sain.

⁴ Les billes de 8 pi sont acceptées mais doivent être tronçonnées à 96 po de longueur sans surlongueur. Aucune carie molle, aucun arbre mort.

⁵ Spécifications : aucun cèdre. Épinette de Norvège acceptée. Maximum 1 an après la récolte. Communiquer avec le Syndicat avant de produire.

⁶ Spécifications : aucun cèdre et épinette de Norvège, aucun bois sec, livraison après la récolte, 4 semaines (mai à août), 8 semaines (septembre à avril). Communiquer avec le Syndicat avant de produire.

⁷ Aucune branche, fourche, nœud mal rasé, courbe excessive et sous diamètre. Important : séparer le sciage adéquatement de la pâte.